

NOTE DE REVUE DE RAP

1. Données de base du projet				
Pays	République du Niger	Référence SAP du Programme:	P-NE-K00-005 FAD N° 2100155002001	
Titre du projet :	Composante 4 du PAS IV pour le Niger : Appui constitutionnel et Suivi du Projet			
Thème :	Appui institutionnel		Evaluation	Actuel
Secteur:	Multi secteur	Coût total du projet (Millions UC)	1,37	0,905
Montant annulé (MUC)	0,295	Don FAD :	1,2	0,905
Date de RAP	31/12/2010	Gvt :	0,17	-
Date de la note d'évaluation du RAP	Février 2011	Date d'approbation par le Conseil d'administration	Décembre 2003	12/11/2003
Partenaires :		Date de Signature	-	04/12/2003
		Date d'entrée en vigueur	29/12/2003	29/12/2003
		Date d'achèvement du projet	Décembre 2004	31/12/2009
Responsables du projet (Noms)	Désignation (Siège ou BE)	De (mm/aa)	A (mm/aa)	
EG. TAYLOR-LEWIS	Directeur régional	2003	2010	
K. LISTE	Directeur régional			
GHARBI J.M	Directeur sectoriel (OSGE)	2003	2010	
G. NEGATU	Directeur sectoriel		2010	
KANGA	Chef de Division (OSGE2)		2010	
CHARAF-EDDINE A.	Chef du projet (OSGE.2)	2003	2007	
K. J. HOMA WOO	Chef du projet (OSGE.2)	2007	2010	
Préparation/ Evaluation				
A. CHARAF-EDDINE	Economiste principale, OCCW.2	2003		
K. DIOMANDE	Consultant, OCCW.2	2003		
C. YAHOUUEDEOU	C. YAHOUUEDEOU, Expert CIMM.1	2003		
F. BAUDIN	Conseiller juridique, GECL.1	2003		
Supervision				
Ezzeddine Larbi	Chef Economiste, OSGE	2007	2007	
Carlos Mollineda	Economiste pays,	2008	2008	
Charles Muthuthi	Chef Economiste,	2009	2009	
Septine Martin	Lead Economiste, ORSB	2009	2009	
Carlos Mollinedo	Economiste pays, ORSB	2009	2009	
Mission du RAP				
I. FAYE	Chef de l'équipe du RAP		2010	
K. J. HOMA WOO	Membre de l'équipe du RAP		2010	
K. ISSABRE SOW	Membre de l'équipe du RAP		2010	
Evaluateur: Clément BANSE		Reviseur/Chargé du projet:		

2. Description du projet (Résumé élaboré à partir du rapport d'évaluation incluant les addendum/corrigendum ou accord de Don, et prenant en compte toutes les modifications survenues pendant cours de la mise en œuvre – projet réel)

a. Bien-fondé du projet et Impacts attendus:

Depuis janvier 2000, les autorités nigériennes ont engagé avec l'appui des partenaires économiques et financiers un

vaste programme réformes financières et économiques qui a permis au pays d'accéder au point de décision de l'initiative PPTE, et de bénéficier d'une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC, 2000-2003) du FMI. Par la suite, ce programme a reçu l'appui du FAD à travers le PAS III en 2001 qui a permis d'enregistrer de réels progrès. Cependant, la mise en œuvre de certaines réformes ont connu d'importants retards à cause de leur complexité face aux capacités limitées de l'emprunteur. Il s'agit notamment de l'assainissement des finances publiques, des privatisations, des réformes de la Fonction publique et du secteur financier. En outre, en janvier 2002, le Niger s'est doté d'une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP) dont les résultats de la première année de mise en œuvre ont été présentés aux partenaires du Niger lors du forum des bailleurs de fonds organisé en juin 2003. C'est pour appuyer de façon efficace les efforts du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et consolider les acquis de ses précédents appuis que la Banque a décidé conjointement avec l'Union Européenne, l'Agence française de développement (AFD) et la Belgique le PAS IV d'appuyer ce programme dont la quatrième composante est spécifiquement un appui institutionnel qui fait l'objet de la présente note.

b. Objectifs du projet et effets attendus:

Le projet vise à contribuer à réduire la pauvreté au niveau global et de façon spécifique à : i) lutter contre la corruption ; iii) améliorer le suivi de l'exécution budgétaire et iii) améliorer la gestion du programme. Les effets escomptés sont les suivants :

1. une amélioration du taux de recouvrement des diverses créances de l'Etat qui passe de 55% en 2002 à 75% en 2004 ;
2. une amélioration du taux d'exploitation des rapports d'inspection qui passe de 42 à 100% en fin 2004 ;
3. la suppression intégrale des paiements multiples relatifs au même dossier ;
4. une plus grande célérité et efficacité dans la gestion et le suivi de l'exécution budgétaire ;
5. un meilleur suivi du programme.

c. Réalisations et bénéficiaires visées:

Les réalisations attendues du projet sont les suivantes: i) la lutte contre la corruption et le blanchiment est active ; ii) le circuit de la dépense simplifié et responsabilité accrue des administrateurs de crédits et iii) la gestion améliorée du programme. Les principales structures bénéficiaires du projet sont la DGP, la DCE, le DGB et le CENTIF.

d. Principales activités/Composantes :

Les principales activités consistent à signer le protocole de don, réaliser les études, créer un journal, procéder aux acquisitions prévues dans le cadre du projet et assurer la formation des personnels. Par ailleurs, il s'agira d'assurer les activités de suivi-évaluation et d'effectuer les audits du compte spécial.

La composante IV du programme appuiera spécifiquement la mise en œuvre des mesures en rapport avec :

1. la lutte contre le blanchiment des capitaux
2. la lutte contre le détournement des deniers publics
3. l'amélioration du suivi de l'exécution budgétaire
4. le renforcement du suivi du programme

3. Evaluation de la conception et la mise en œuvre (Appréciation par l'évaluateur de la situation actuelle par rapport à la situation envisagée)

a. Pertinence de la conception du projet (et état de préparation à la mise en œuvre du projet)

La mise en œuvre du PAS III qui a été financé par la Banque a été jugée globalement satisfaisante. Cependant, certaines réformes ont accusé beaucoup de retard dans leur mise en œuvre à cause du poids de l'inertie et de la faiblesse des capacités de l'administration. C'est pour éviter qu'une telle situation ne perdure au risque d'affecter la viabilité de certaines réformes indispensables au maintien de la stabilité du cadre macroéconomique qu'une composante spécifique "appui institutionnel" a été associé au PAS IV pour accompagner le gouvernement et assurer la mise en œuvre satisfaisante des réformes. L'analyse du cadre logique indique une réelle confusion entre réalisations et rendement, ce qui ne permet pas de percevoir les liens de causalité. Par ailleurs, le nombre et la

complexité de certaines conditions de décaissement ont retardé leur satisfaction. En outre, le rôle des acteurs clés n'avait pas été clairement défini et la composition de la cellule d'exécution qui a été mise en œuvre pour appuyer la mise en œuvre du programme et la faiblesse en matière de connaissance des règles et procédures de la Banque ne lui permettait d'apporter une réponse efficace aux difficultés liées aux capacités limitées du donataire. Ainsi, la conjugaison de tous ces facteurs négatifs a beaucoup pénalisé l'efficacité dans la mise en œuvre du projet, ce qui s'est traduit par un retard important dans sa mise en œuvre.

b. Coût du projet (y compris la contribution de l'Emprunteur), Décaissement, et respect du calendrier (en rapport avec la performance du projet):

A l'évaluation, le montant global du projet était de 1,37 million d'UC, financé conjointement par la Banque (FAD) sous forme de don et le gouvernement nigérien avec des contributions respectives de 1,2 (87,6%) et 0,17(12,4%) million d'UC, Le décaissement des ressources du don ont été décaissées selon les méthodes du fonds de roulement et du paiement direct aux fournisseurs, conformément aux règles et procédures du FAD en la matière. Cependant, la non maîtrise de ces règles et procédures par l'emprunteur a engendré des difficultés tant au niveau du renouvellement des fonds de roulement qu'au niveau des acquisitions. Ces difficultés ont engendré de sérieux retards dans la mise en œuvre du projet. En effet, initialement planifié pour une année, la mise en œuvre du projet s'est déroulé sur 6 ans, soit 5 ans de retard par rapport au calendrier initial. Cette situation a eu pour conséquence le non décaissement de la totalité du don, de sorte qu'à l'achèvement, le taux de décaissement du don était de 75,4% correspondant à un montant de 0,904 million d'UC contre un reliquat de 0,295 million d'UC qui a été annulé. Le manque d'informations n'a pas permis de faire le point sur le décaissement de la CPN, mais les difficultés liées à la libération régulière de la CPN étaient récurrentes pendant la mise en œuvre du projet, ce qui n'a pas permis d'effectuer plusieurs acquisitions au titre de la CPN.

c. Dispositifs de mise en œuvre, Conditions et Accords conclus, et Assistance technique relative:

La mise en œuvre du projet a été assurée par le Commissariat Chargé de l'Economie (ex-DGP) qui a été renforcé par le Groupe d'Appui à la Gestion Economique (GAGE) et la Cellule d'Appui Institutionnel. Cependant, la dissolution du GAGE a énormément pénalisé l'exécution du projet et la cellule d'exécution qui a été créée en mai 2004 ne disposait que d'un seul cadre qui effectuait tous les travaux du projet. par ailleurs, la non maîtrise des règles et procédures de la Banque par ce dernier a beaucoup pénalisé la mise en œuvre du projet en engendrant de sérieux retard dans le renouvellement des fonds de roulement et dans le processus d'acquisition. L'autorisation du recrutement d'un comptable à 6 mois de la fin du projet n'a permis véritablement d'absorber la totalité du don. Le décaissement des ressources du don a été subordonné à la réalisation par le donataire de six (06) conditions à la satisfaction de la Banque. La complexité de certaines de ces mesures a nécessité plus de temps au donataire pour les satisfaire de sorte que le 1^{er} décaissement du projet n'ait intervenu qu'en août 2008, soit huit (8) mois après la signature du protocole de don.

d. Conception du Suivi-évaluation, Mise en œuvre et utilisation (Appréciation de l'évaluateur):

Le dispositif de suivi se résumait à la cellule qui n'était pas suffisamment étoffé. Par ailleurs, le seul cadre qui avait en charge la coordination des activités du projet n'avait pas une bonne connaissance des activités du projet. Par conséquent, les rapports d'exécution trimestriels n'étaient pas régulièrement produits et transmis à la banque, ce qui a rendu difficile le suivi du projet par la Banque. En matière de supervision, il convient de souligner que la Banque a été quasiment absente pendant les quatre premières années de mise en œuvre du projet. En effet, aucune initiative n'a été prise par la Banque pendant cette période pour relancer la mise en œuvre du projet face aux difficultés rencontrées. C'est entre 2007 et 2009 que la Banque s'est ressaisie en multipliant les supervisions (4 au total) et en formulant des recommandations assorties d'un plan d'actions opérationnelles qui ont permis de relancer les activités du projet. Par ailleurs, la banque a fait preuve de flexibilité en acceptant de proroger le projet à trois reprises pour permettre d'atteindre les activités du projet et en acceptant la révision de la liste des biens et services afin de permettre de redéployer les économies réalisées sur de nouvelles activités jugées essentielles et non prise en compte initialement. Par ailleurs, la Banque a autorisé le projet à recruter un comptable pour six mois pour assister le Coordonnateur dans l'élaboration des comptes 2007-2008. De façon globale, il ressort que la Banque n'a pas été suffisamment proactive face aux problèmes de gestion du projet engendré par le manque de capacités de la cellule d'exécution. Notons également que les recommandations issues des supervisions, n'ont pas connu un bon niveau de mise en œuvre.

4. Evaluation de la Performance (Appréciation de l'Évaluateur)

a. Pertinence des objectifs du projet : Evaluation de la pertinence ex-ante et ex-post (y compris pendant la mise en œuvre)

Le projet vise à appuyer la mise en œuvre des mesures du PAS IV qui visent à consolider les acquis du PAS III et apporter des éléments de réponse aux problèmes persistants en matière de gestion des finances publiques et amélioration de la gouvernance le renforcement du suivi du programmes. Par conséquent il est conforme à l'axe 1 du SRP portant sur la « création d'un cadre macroéconomique stable, condition d'une croissance durable » et est en phase avec les axes stratégiques d'assistance de la Banque pour le Niger pendant la période d'exécution du projet (DSP 2002-2004) et (DSP 2005-2009). Il tient compte des principales contraintes de développement dont la faiblesse des institutions, notamment au niveau de la gestion des finances publiques.

b. Efficacité dans la production des extraits:

Initialement prévue pour une année, le projet a été exécuté avec plus de 5 ans de retard sans que tous les extraits ne soient entièrement produits. En effet, au niveau de la lutte contre la corruption et le blanchiment, le modèle de déclaration de soupçon a été élaboré en et adopté en 2006 et la CENTIF qui a été créée est opérationnelle. Par contre la banque de données sur les informations financières n'a pas été réalisée. Au niveau de l'allègement du circuit de la dépense et des responsabilités plus accrues des administrateurs de crédits, il ressort que le journal d'informations économiques et financières à l'intention des acteurs a été créé et que les détails des dépenses ont été saisis dans la nouvelle grille d'engagement. Par ailleurs, les administrateurs de crédits et les contrôleurs financiers des secteurs éducation, santé, économie et finances, rural, défense, et intérieur ont été davantage responsabilisés et la salle pilote pleinement opérationnelle. S'agissant de l'amélioration de la gestion du Programme, le modèle macroéconomique et financier a bien été calibré avec l'intégration du module balance des paiements et situation monétaire en 2004 comme prévu. Cependant, en matière de cohérence entre le cadrage et les projections CDMT, le manque de données n'a pas permis de vérifier si les allocations budgétaires sont conformes au cadrage des CDMT sectoriels. En outre, le journal d'informations économiques et financières à l'attention des acteurs a été créé en 2006 et le 1er numéro a été publié et depuis, plus rien. Par conséquent, la revue juge l'efficacité du projet dans la production des extraits peu satisfaisant.

c. Efficacité dans la réalisation des effets.

La production tardive et partielle de certains extraits a influencé négativement l'efficacité dans la production des effets. En effet, le taux de recouvrement des diverses créances de l'Etat a été estimé à 70% en 2007 contre un objectif de 75% en 2004 et le taux d'exploitation des rapports d'inspection réceptionnés par la DCE a atteint l'objectif de 100% en 2007 avant de décliner à 80% en 2009. Par ailleurs, les paiements multiples ont tous été identifiés et supprimés et la gestion et le suivi de l'exécution budgétaire se fait désormais avec plus de célérité avec l'opérationnalisation de la salle pilote. Cependant, la faiblesse des capacités opérationnelles de la cellule d'exécution du projet n'a pas permis d'améliorer le suivi du PAS IV et celui du projet d'appui institutionnel. Au regard de ce qui précède, la revue juge la réalisation des effets du projet globalement peu satisfaisante.

d. Efficacité dans l'obtention des extraits et des effets:

Le projet s'est achevé avec plus de 48 mois de retard et un taux de décaissement des ressources du don de 75%. Malgré ce grand retard important, la totalité des extraits n'ont pas été produits et les effets escomptés n'ont pas été totalement réalisés. Par conséquent, la revue juge l'efficacité du projet globalement peu satisfaisante.

e. Résultats de développement du projet

Les résultats mitigés du projet pourraient avoir un impact négatif sur le suivi et la bonne mise œuvre du PAS IV qui ambitionnait contribuer à réduire de moitié, d'ici 2015, l'incidence de la pauvreté estimée à 63% en 1994. En matière de lutte contre la corruption et le blanchiment, il convient de relever que les réformes qui ont été entreprises dans le cadre du projet semblent n'avoir pas produit à ce stade l'effet escompté. En effet, il ressort du rapport

annuel 2010 de Transparency International que le niveau de la corruption s'est aggravé au Niger, classant celui-ci à la 123^e rang contre le 106^e rang une année plus tôt sur 178 pays étudiés. Cette situation n'est pas de nature à attirer d'éventuels investisseurs étrangers dans ce pays qui par ailleurs est confronté à des problèmes sécuritaires. En revanche, en matière d'intégration régionale, le projet a contribué au renforcement l'intégration régionale, notamment dans le cadre de l'UEMOA avec la création de la CENTIF conformément à la Directive n°07/2002/CM/UEMOA relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux dans les Etats membres de l'Union.

f. Risques pesant sur la viabilité des résultats obtenus par le projet

Les risques majeurs qui pourraient menacer la viabilité des acquis du projet sont de deux (02) ordres : (1) la phase de poursuite des activités prévues dans le programme et qui n'ont pas être réalisées et (2) la prise en charge par l'Etat des charges récurrentes de maintenance, d'entretien du matériel acquis et de pérennisation des institutions qui ont été renforcées. Cependant, il est important de noter que la situation des finances publiques pourrait ne pas le permettre et que pour cela, l'Etat nigérien pourrait avoir besoin de l'appui des partenaires au développement. Au regard de ce qui précède dans le contexte d'un environnement difficile qui pourrait avoir des conséquences sur le niveau de l'aide, la revue juge significatif le risque qui pèse sur la viabilité des acquis du projet.

g. Résultats/impacts additionnels (positifs et négatifs, pas pris en compte dans le cadre logique):

La création et l'opérationnalisation du CENTIF conformément à la directive n°07/2002/CM/UEMOA relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux dans les Etats membres de l'UEMOA a renforcé l'intégration du Niger dans l'Union.

h. Performance de l'Emprunteur:

Le donataire a accusé un retard dans la réalisation à la satisfaction de la Banque des conditions de 1^e décaissement. Par ailleurs, la non maîtrise du système de renouvellement du fonds de roulement et des procédures d'acquisition par la cellule d'exécution du projet a constitué la principale difficulté rencontré dans la mise du projet de sorte qu'à la clôture, le taux de décaissement a été estimée à un peu plus de 75% à la clôture du projet. Par ailleurs, certains accords conclus dans le cadre du projet n'ont pas été respectés par la partie nigérienne, en l'occurrence la libération à bonne date des fonds de contrepartie malgré les rappels des différentes missions de supervision. En matière de suivi-évaluation, il convient de souligner que les rapports d'exécution trimestriels n'étaient régulièrement produits et transmis à Banque pour examen. Il en est de même des rapports d'audits annuels du compte spécial. Notons néanmoins qu'un effort a été fait en matière de mise en œuvre des recommandations des missions de supervision n'ont commencé à être suivies d'effets à partir de 2007. Au regard de ce qui précède, la revue juge la performance de l'emprunteur globalement peu satisfaisant.

i. Performance de la Banque

Dans la conception du projet, la Banque a su tirer les leçons des opérations antérieures et des bonnes pratiques en associant une composante « Appui institutionnel » au PAS IV. Cependant, certaines conditions de décaissement étaient relativement complexes et demandaient relativement plus de temps que prévu pour leur satisfaction. Par ailleurs, la composition de la cellule ne lui permettait pas d'être pleinement opérationnel pour relever les défis liés aux capacités limitées du donataire. En effet, le seul cadre de la cellule avait en charge la coordination de toutes les activités du projet n'avait pas une bonne maîtrise des règles et procédures de la Banque. Face à cette situation, il convient de noter que la Banque n'a entrepris aucune initiative pour lever ces contraintes avant 2007. En effet, elle n'a pas été suffisamment attentive pour réagir avec efficacité et célérité face aux problèmes de gestion du projet entraîné par le manque de capacités de la cellule d'exécution. S'agissant de la supervision, elle a été globalement mitigée avec une 1^{er} phase pendant laquelle la Banque a été quasiment absente (2004-2007) suivi d'une seconde pendant laquelle la Banque s'est ressaisie en multipliant les supervisions et en faisant preuve de flexibilité en acceptant de proroger le projet à trois reprises et en révisant la LBS pour permettre la prise en compte des besoins nouveaux dans le but d'atteindre le objectifs du projet. Au regard de ce qui précède, la revue juge la performance de la Banque dans la préparation et le suivi-évaluation du projet globalement peu satisfaisant.

j. Evaluation globale:

L'initiative d'associer une composante « appui institutionnel » au PAS IV a été salutaire, même si les dispositions

institutionnelles ont été inappropriées. Au niveau de la performance des parties prenantes, il ressort que l'emprunteur n'a pas fait preuve d'un réel engagement dans la mise en œuvre du projet et que la Banque a été globalement défaillante en matière de supervision ce qui a compromis la bonne mise en œuvre du projet. Il ressort que la conjugaison de ces facteurs néfastes ont impacté sur la durée du projet, sans que la totalité des extrants et des effets escomptés ne soient perceptibles. Il ressort donc que globalement, le projet n'a pas été un succès mais a été riche en enseignements.

5. Principaux enseignements et recommandations (Appréciation de l'évaluateur)

Le RAP a tiré des leçons de cette expérience en vue de mieux concevoir les projets de cette nature dans le futur et qui s'articulent autour des principaux points suivants:

Au titre les emprunteurs :

- La faiblesse des capacités des PMR en matière de négociation est à la base de la non satisfaction ou de la réalisation tardive des certaines conditions des accords de prêts.
- La réussite des programmes de réformes dans les PMR exige l'existence d'une structure pleinement opérationnelle qui a le leadership dans la conduite de ces réformes.

Au titre de la Banque :

- Les opérations d'appui institutionnel doivent partir d'un diagnostic sérieux des capacités des institutions à appuyer en vue d'apporter des réponses efficaces aux problèmes de capacités et assurer la bonne exécution des opérations;
- Le succès des opérations combinant appuis aux réformes et appuis institutionnels utilisant d'instruments de financement différents (programme à décaissement rapide utilisant le système du pays et projet utilisant les procédures de la Banque) requiert une cohérence plus accrue dans la conception, notamment en matière de sequentialisation des activités spécifiques dans le but d'améliorer la synergie et l'efficacité des réformes.

6. Commentaires sur la qualité du RAP et du respect des délais (ponctualité)

Les analyses du RAP sont analytiques et se fondent des éléments de preuves. L'argumentaire qui accompagne les notes est pertinent et détaillé et les notes sont réalistes dans l'ensemble. C'est le format type de PCR qui a été utilisé et les différentes parties sont cohérentes entre elles. Le RAP a été posté dans PCR box le 31/12/2010, soit 12 mois après l'achèvement du projet, ce qui supérieur au délai maximum de 6 mois conformément aux dispositions de la Banque en la matière.

7. RESUME DE L'EVALUATION

Critères	RAP	Revue de RAP	Raison de désaccords/Commentaires
Pertinence du projet	2	2	Le projet est très pertinent, mais il y'a eu des faiblesses dans la conception
Réalisation des résultats:	2	2	Peu satisfaisant en dépit du long retard
Réalisation des effets:	2	2	Peu satisfaisant
Efficiéce dans le respect du calendrier pour la réalisation des résultats et des effets	1	1	Très peu satisfaisant
Efficiéce de la conformité du coût pour la réalisation des résultats et des effets	-	-	les

Efficienc e globale dans la réalisation des résultats et des effets	2	2	Peu satisfaisant
Risque de durabilité des effets		2	Risque de viabilité sont significatifs
Performance de l'emprunteur	2	2	Peu satisfaisante
Performance de la Banque	2	2	Peu satisfaisante
Qualité du PCR:		3	Satisfaisant

8. Priorité pour des futurs travaux d'évaluation: Rapport d'évaluation de la performance du projet, Evaluation d'impact, revues par /secteur ou études:

- Le projet s'inscrit dans une série et adapté pour une évaluation en groupe
- Le projet est un cas de réussite
- Haute priorité pour une évaluation d'impact
- L'évaluation de performance est nécessaire pour des revues par secteur/
- Haute priorité pour une étude ou évaluation thématique ou spécial (à spécifier)
- Le REPP est nécessaire en raison d'une validation incomplète des notations.

Action de suivi par OPEV:

OPEV devra veiller à la prise en compte des enseignements tirés dans la conception de ce genre de projet dans le futur.

Vérification par le Chef de Division

Approbation du Directeur

Sources de données pour la validation:

- **Chargé du projet/Personnel de la Banque interviewé/contacté (en personnes, par téléphone et par courriel)**

Néant

- **Documents/rapports et base de données**

1. Niger Rapport d'Evaluation Quatrième Programme d'Ajustement Structurel PAS IV
2. Rapport d'Achèvement PAS IV
3. Documents de Stratégie par Pays DSP 2000 - 2004
4. Documents de Stratégie par Pays DSP 2005 – 2009
5. Rapport d'Achèvement du Gouvernement Nigérien
6. BTORs des missions des missions de supervision

Pièce jointe: Fiche de validation des notations de performance de la Note de revue de RAP.

NOTE D'ÉVALUATION DU RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET
Validation des notations de performance du RAP

Echelle de notation du RAP:

Score	Explication
4.	Très satisfaisant - Réalisation parfaite, aucune faille
3.	Satisfaisant - La majorité des objectifs sont atteints en dépit de quelques lacunes
2.	Moyen - Projet partiellement abouti. Presqu'autant de résultats que de lacunes
1.	Médiocre - Très peu de réalisations et de graves lacunes
NA	Sans objet

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Pertinence des objectifs du projet & Conception	Pertinence des objectifs du projet			
	1. Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays.	3	3	Les objectifs de la composante 4 du PAS IV sont pertinents dans la mesure où ils visent à contribuer à la bonne réalisation des résultats du programme qui s'inscrit dans les orientations stratégiques du de la SRP du pays.
	2. Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel	1	1	Les objectifs du projet ont été optimistes au regard du retard accusé dans la mise en œuvre du projet.
	3. Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie pays de la Banque	2	2	Les objectifs du projet sont cohérents avec les piliers des DSP 2002-2004 et 2005-2009. Mais leur formulation ne semblent pas être appropriés dans le cadre d'un projet d'appui institutionnel.
	4. Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	3	3	Les objectifs sont conformes aux priorités de la Banque en matière de gouvernance
	5. Les objectifs du projet sont-ils toujours pertinents après le projet.		3	La non-exécution de certaines activités pertinentes du projet confère une pertinence aux objectifs du projet après son achèvement.
	1. Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet	1	1	Les activités inscrites dans le cadre logique ne sont pas de nature à assurer la réalisation des objectifs et les résultats du projet et les liens de causalités ne sont pas clairement établis.
	2. Les objectifs et les impacts, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	1	1	Les indicateurs des objectifs ont été formulés de façon générale, rendant difficile leur évaluation
	3. Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	1	1	Bien qu'ayant fait l'objet d'une analyse satisfaisante dans le rapport d'évaluation, tous les risques ne figurent dans le cadre logique qu'ayant, notamment ceux liés à l'appropriation du projet par le donataire
4. La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	1	1	Les autorités n'ont pas fait preuve d'engagement politique fort dans la mise en œuvre du projet. ce qui s'est traduit par le non-respect de plusieurs engagements pris dans le cadre du projet dont les libérations irrégulières et généralement tardives de CPN en dépit des multiples recommandations de la Banque.	
5 La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	1	1	Les risques majeurs ont été identifiés et analysés dans le rapport d'évaluation est des mesures d'atténuation identifiées. Cependant, certaines mesures d'atténuation se sont avérées inappropriées à l'image	

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
				de celles relatives à la composition de la cellule d'exécution.
	6. Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et /ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilise déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	2	2	Ce sont les procédures d'acquisition de la Banque qui ont été utilisées tout en les adaptant au système de passation des marchés du donataire. Toutefois, la faible maîtrise des procédures de la Banque justifie en partie le retard accusé dans la mise en œuvre du projet.
	7. Les responsabilités en ce qui concerne l'exécution du projet sont clairement définies	1	1	Il a été dit que c'est la Direction générale des programmes (DGP) appuyée par une cellule composée d'un coordonnateur et d'une secrétaire qui est chargée de l'exécution du projet. Cependant, les rôles et responsabilité de ces différents acteurs n'ont pas été clairement définis. Ainsi, le Coordonnateur de la cellule s'est retrouvé à gérer l'ensemble des activités du projet avec cependant des connaissances limitées sur les procédures de la Banque.
	8. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont prêts au moment de l'évaluation.	1	1	L'application des règles et procédures de la Banque en matière de décaissement et d'acquisition étaient consignées dans le rapport d'évaluation qui a été approuvé par les parties prenantes. Cependant, leur non appropriation a engendré des difficultés dans la mise en œuvre du projet.
	9. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés.	1	1	Aucun plan de suivi assorti d'indicateurs n'a été adopté
	10. La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	1	1	Les situations de référence n'existent pas à tous les niveaux, ce qui rend difficile l'évaluation de certains aspects du projet.
Réalisation des produits *	Réalisation 1 La lutte contre la corruption et le blanchiment est active	2	2	Le modèle de déclaration de soupçon a été élaboré et approuvé en 2006 et 76 structures susceptibles d'être utilisées pour blanchir les capitaux ont été recensés en 2006. Par ailleurs, la DCE a été renforcée et la CENTIF qui a été créée est opérationnelle. Par contre, la banque de données sur les informations financières n'a pas été réalisée
	Réalisation 2 Le circuit de la dépense simplifié et responsabilité accrue des administrateurs de crédits	2	2	Les détails des dépenses ont été saisis en 2004 dans la nouvelle grille d'engagement et les administrateurs de crédits et les contrôleurs financiers des secteurs éducation, santé, économie et finances, rural, défense, et intérieur ont été davantage responsabilisés avec l'opérationnalisation de la salle informatique pilote
	Réalisation 3 La gestion du programme est améliorée	2	2	Le modèle macroéconomique et financier a été calibré avec l'intégration du module balance des paiements et situation monétaire en 2004 mais la non disponibilité d'information n'a pas permis de vérifier si les allocations budgétaires sont conformes au cadrage des CDMT sectoriels. En outre, le journal d'informations économiques et financières à l'attention des acteurs a été créé en 2006 mais les publications ont été limitées au 1 ^{er} numéro.
	NOTE GLOBALE D'EXTRANT	2	2	
Réalisation des Effets	<u>Effet 1 :</u> Taux de recouvrement des diverses créances de l'Etat passe de 55% en 2002 à 75% en 2004	2	2	Selon le RAP, le taux de recouvrement des diverses créances de l'Etat a été estimé à 70% en 2007

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
	<u>Effet 2 :</u> Taux d'exploitation des rapports d'inspection passe de 42 à 100% en fin 2004	3	2	Le taux d'exploitation des rapports d'inspection réceptionnés par la DCE était de 100% en 2007 et de 80% en 2009
	<u>Effet 3 :</u> _Suppression des paiements multiples relatifs au même dossier	4	3	Le RAP indique que tous les paiements multiples ont été identifiés et supprimés sans indiquer les dispositions qui ont été prises pour pérenniser cette situation.
	<u>Effet 4 :</u> Plus grande célérité et efficacité dans la gestion et le suivi de l'exécution budgétaire	2	NA	Le RAP indique que cette célérité est effective sans indiqué les niveaux de réduction des délais par rapport à la situation avant le projet
	<u>Effet 5 :</u> Rédaction et transmission à la Banque à bonne date des rapports trimestriels de suivi du programme ainsi que le rapport d'achèvement du gouvernement	1	1	La faiblesse des capacités opérationnelles de la cellule n'a pas permis d'améliorer le suivi du PAS IV et celui du projet d'appui institutionnel
	NOTE GLOBALE DES EFFETS DU PROJET	2	2	Peu satisfaisant
Effets additionnels (non pris en compte dans la cadre logique)	Développement institutionnel		NA	
	Genre		NA	
	Environnement		3	Le projet a été classé à la catégorie III, donc sans effets néfastes majeurs sur l'environnement
	Réduction de la pauvreté		NA	
	Développement du secteur privé		1	En dépit des réformes réalisées dans le cadre de lutte contre la corruption et le blanchiment, le niveau de perception de la corruption s'est accrue dans le pays selon le rapport 2010 de transparency
	Intégration régionale		2	La création et l'opérationnalisation de la CENTIF conformément à la directive de l'UEMOA en matière de blanchiment d'argent renforce l'intégration du pays dans l'UEMOA.
	Autre (A spécifier)			
	NOTE GLOBALE DES EFFETS ADDITIONNEL DU PROJET	-	2	Peu satisfaisant
Efficience dans la réalisation des extrants & des effets	Respect du calendrier	1	1	Le projet a accusé un retard de 5 ans dans sa mise en œuvre
	Taux de rentabilité (A spécifier si applicable)		NA	
	NOTE GLOBALE SUR L'EFFICIENCE DU PROJET	1	1	Très peu satisfaisant
Risques sur la viabilité (durabilité) des effets du projet **	Principaux risques (Préciser les risques courant pour servir de base pour la notation)	-	2	Le risque majeur reste dans la capacité du donataire à conduire à terme les réformes en cours et à assurer l'ensemble des charges récurrentes du projet. les difficultés liées à la libération de la CPN pendant le projet indique que le niveau du risque est significatif.
<p>* Les notations des extrants doivent être pondérées par coût relative des extrants (voir format RAP). La note globale est donnée Très bon, Bon, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères. ** Le risque global pour viabiliser la réalisation des effets du projet est note comme suit: (i) Elevé (H) : 1 (ii) Substantiel / significative (S) : 2</p>				

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
(iii)	Modéré (M) : 3			
(iv)	Négligeable (N): 4			
(v)	NA			

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Performance de la Banque	Conception et état de préparation			
	1. Les objectifs du projet sont pertinents pour les priorités de développement du pays.	3	3	Les objectifs de la composante 4 du PAS IV sont pertinents dans la mesures ou ils visent à contribuer à la bonne réalisation des résultats du programme qui s'inscrit dans les orientations stratégiques du de la SRP du pays.
	2. Les objectifs du projet sont réalisables au regard des contributions au projet et du calendrier prévisionnel.	1	1	Les objectifs du projet ont été optimistes au regard du retard accusé dans la mise en œuvre du projet.
	3. Les objectifs du projet sont conformes à la stratégie nationale ou régionale de la Banque	2	2	Les objectifs du projet sont cohérents avec les piliers des DSP 2002-2004 et 2005-2009. Mais leur formulation ne semblent pas sont appropriés dans le cadre d'un projet d'appui institutionnel.
	4. Les objectifs du projet sont conformes aux priorités générales de la Banque	3	3	Les objectifs sont conformes aux priorités de la Banque en matière de gouvernance
	5. Ex-post Relevance of objectives		3	La non-exécution de certaines activités pertinentes du projet confère une pertinence aux objectifs du projet après son achèvement.
	6. Le cadre logique prévoit un enchaînement causal logique pour la réalisation des objectifs de développement du projet	1	1	Les activités inscrites dans le cadre logique ne sont pas de nature à assurer la réalisation des objectifs et les résultats du projet et les liens de causalités ne sont pas clairement établis.
	7. Les objectifs et les impacts, ainsi qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont mesurables et quantifiables	1	1	Les indicateurs des objectifs ont été formulés de façon générale, rendant difficile leur évaluation
	8. Le cadre logique présente les risques et les hypothèses clés	1	1	Bien qu'ayant fait l'objet d'une analyse satisfaisante dans le rapport d'évaluation, tous les risques ne figurent dans le cadre logique qu'ayant, notamment ceux liés à l'appropriation du projet par le donataire
	9. La capacité et l'engagement politique du pays sont à la hauteur de la complexité du projet	1	1	Les autorités n'ont pas fait preuve d'engagement politique fort dans la mise en œuvre du projet. ce qui s'est traduit par le non-respect de plusieurs engagements pris dans le cadre du projet dont les libérations irrégulières et généralement tardives de CPN en dépit des multiples recommandations de la Banque.
10. La conception du projet contient une analyse satisfaisante des risques	1	1	Les risques majeurs ont été identifiés et analysés dans le rapport d'évaluation est des mesures d'atténuation identifiées. Cependant, certaines mesures d'atténuation se sont avérées inappropriées à l'image de celles relatives à la composition de la cellule d'exécution.	

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
	11. Les systèmes de passation des marchés, de gestion financière, de suivi et /ou autres processus sont fondés sur les systèmes qu'utilise déjà le gouvernement et/ou d'autres partenaires.	2	2	Ce sont les procédures d'acquisition de la Banque qui ont été utilisées tout en les adaptant au système de passation des marchés du donataire. Toutefois, la faible maîtrise des procédures de la Banque justifie en partie le retard accusé dans la mise en œuvre du projet.
	12. Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies	1	1	Il a été dit que c'est la Direction générale des programmes (DGP) appuyée par une cellule composée d'un coordonnateur et d'une secrétaire qui est chargée de l'exécution du projet. Cependant, les rôles et responsabilité de ces différents acteurs n'ont pas été clairement définis. Ainsi, le Coordonnateur de la cellule s'est retrouvé à gérer l'ensemble des activités du projet avec cependant des connaissances limitées sur les procédures de la Banque.
	12. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents sur les spécifications, la conception, la passation des marchés, etc.) sont disponibles au moment de l'évaluation.	1	1	L'application des règles et procédures de la Banque en matière de décaissement et d'acquisition étaient consignées dans le rapport d'évaluation qui a été approuvé par les parties prenantes. Cependant, leur non appropriation ont engendré des difficultés dans la mise en œuvre du projet.
	13. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont adoptés.	1	1	Aucun plan de suivi assorti d'indicateurs n'a été adopté
	14. La collecte des données de référence est achevée ou en cours.	1	1	Les situations de référence n'existent pas à tous les niveaux, ce qui rend difficile l'évaluation de certains aspects du projet.
	NOTE PARTIELLE SUR LA CONCEPTION ET L'ETAT DE PREPARATION DU PROJET	2	2	Peu satisfaisant

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Performance de la Banque	Supervision			
	1. Conformité de la Banque aux:			
	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de protection environnementale 	3	3	Le projet a été classé en catégorie III
	<ul style="list-style-type: none"> Dispositions fiduciaires 	1	1	Le déblocage des fonds destinés aux dépenses de fonctionnement ont suivi la méthode du fonds de roulement et les dépenses en dessous de 20 000 UC ont été faites à partir du compte, avec accord préalable du FAD. Les paiements des acquisitions de biens ont été effectués par la méthode du paiement direct aux fournisseurs. Cependant, aucune action n'a été entreprise par la Banque pour améliorer l'appropriation de ses

				règles et procédures par le donataire
	<ul style="list-style-type: none"> Accords conclus dans le cadre du projet 	2	2	La Banque n'a pas respecté ses engagements en matière de supervision. Par ailleurs, la Banque a accusé régulièrement du retard dans sa réaction par rapport aux dossiers du projet
	2. La qualité de la supervision de la Banque a été satisfaisante en termes de dosage des compétences et de praticabilité des solutions.	1	1	La supervision de la Banque a été mitigée en termes des compétences des équipes et de la capacité à faire suivre les recommandations d'effets. En effet, au cours des trois premières années de la vie du projet, cette supervision a été quasi-inexistante. La Banque s'est ressaisie au cours de la période 2007-2008, durant laquelle les supervisions ont joué leur rôle et permis d'améliorer la mise en œuvre du projet (voir ci-dessous). Au final, la supervision a manqué d'efficacité pour déceler les problèmes et y amener des solutions,
	3. La surveillance de la gestion du projet par la Banque a été satisfaisante.	1	1	La surveillance du projet n'a pas été aisée à cause de la non transmission régulière des rapports d'exécution trimestrielles a suivi la même tendance que la supervision. L'amélioration de la surveillance dans la second phase peut être constaté à travers le fait que : (i) à cause des retards dans les procédures d'acquisition, la BAD et le Gouvernement ont convenu de simplifier certaines procédures relatives à l'acquisition de biens et services de consultants pour une période de deux mois; (ii) la Banque a accepté la révision de la liste des biens et services permettant de redéployer les économies faites sur les marchés relatifs à l'acquisition du matériel informatique et bureautique vers l'acquisition d'autres matériels et accessoires informatiques et bureautiques; (iii) la Banque a aussi accepté de proroger le projet à trois reprises en vue de permettre au projet d'atteindre ses objectifs; (iv) la BAD a autorisé le projet à recruter un comptable pour six mois pour assister le Coordinateur dans l'élaboration des comptes 2007-2008. Cependant, la Banque n'a pas été suffisamment attentive pour réagir avec efficacité et célérité face aux problèmes de gestion du projet entraîné par le manque de capacités de la cellule d'exécution.
	Le RAP a été fourni à temps	1	1	
	NOTE PARTIELLE SUR LA SUPERVISION	2	2	
	NOTE GLOBALE SUR LA PERFORMANCE DE LA BANQUE	2	2	Peu satisfaisant
<p>La notation globale est donnée : Très satisfaisant, Satisfaisant, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères.</p> <p>(i) Très satisfaisant (HS) : 4 (ii) Satisfaisant (H) : 3 (iii) Passable (US) : 2 (iv) Mauvaise (HUS): 1</p>				

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Performanc	Conception et Etat de préparation			

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
e de l'emprunteur	1. Les responsabilités en ce qui concerne la mise en œuvre du projet sont clairement définies.	1	1	Il a été dit que c'est la Direction générale des programmes (DGP) appuyée par une cellule composée d'un coordonnateur et d'une secrétaire qui est chargée de l'exécution du projet. Cependant, les rôles et responsabilité de ces différents acteurs n'ont pas été clairement définis. Ainsi, le Coordonnateur de la cellule s'est retrouvé à gérer l'ensemble des activités du projet avec cependant des connaissances limitées sur les procédures de la Banque.
	2. Les documents requis pour la mise en œuvre (documents faisant la situation de la gestion de finances publiques etc.) sont Dons au moment de l'évaluation.	1	1	L'application des règles et procédures de la Banque en matière de décaissement et d'acquisition étaient consignées dans le rapport d'évaluation qui a été approuvé par les parties prenantes. Cependant, leur non appropriation a engendré des difficultés dans la mise en œuvre du projet.
	3. Les indicateurs de suivi et le plan de suivi sont approuvés	1	1	Aucun plan de suivi assorti d'indicateurs n'a été adopté
	4. Les données de référence étaient disponibles ou en cours de collecte pendant la conception du projet.		1	Les situations de référence n'existent pas à tous les niveaux, ce qui rend difficile l'évaluation de certains aspects du projet.
	Note de la conception du projet et de son état de préparation	1	1	Très peu satisfaisant
r				
	1. L'Emprunteur s'est conformé aux :			
	<ul style="list-style-type: none"> Mesures de protection environnementale 	3	3	Le présent Projet n'a pas d'impact négatif sur l'environnement. Mais, considérant l'appui qu'il apportera à la mise en cohérence de l'ensemble des stratégies et politiques macro-économiques et sectorielles dans le cadre du DSP, il est possible de dire qu'une certaine attention a été portée aux aspects environnementaux du développement.
	<ul style="list-style-type: none"> Dispositions fiduciaires 	1	1	Au niveau de la méthode des fonds de roulement, le principal problème rencontré est la non maîtrise du Système de renouvellement du fonds de roulement par la cellule d'exécution du projet. Ce problème a eu un impact négatif sur la rapidité de mise à disposition des fonds pour payer les fournisseurs. et sur l'exécution financière du projet qui est estimée à un peu plus de 75% à la clôture du projet.
	<ul style="list-style-type: none"> Accords conclus dans le cadre du projet 	1	1	Certains accords conclus dans le cadre du projet n'ont pas été respectés par la partie nigérienne, en l'occurrence la libération des fonds de contrepartie, malgré les rappels des différentes missions de supervision.
	2. L'emprunteur a été attentif aux conclusions et recommandations formulées par la Banque dans le cadre de sa	2	2	Les recommandations formulées par la Banque à la suite des missions de supervision n'ont commencé à être suivis d'effets qu'après 2007 et avec une cellule d'exécution limitée.

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
	supervision du projet.			
	3. L'emprunteur a collecté et utilisé les informations du suivi pour la prise des décisions.	1	2	Oui cela a été fait dans la période 2007-2008. La période d'avant étant caractérisée par un pilotage à vue du projet sans grande rigueur.
	Note partielle de la mise en œuvre	2	2	
	NOTE GENERALE DE PERFORMANCE DE L'EMPRUNTEUR	2	2	Peu satisfaisant
La notation globale est donnée : Très satisfaisant, Satisfaisant, Passable et Mauvaise. La note globale est la moyenne des sous-critères.				
(v) Très satisfaisant (HS) : 4				
(vi) Satisfaisant (H) : 3				
(vii) Passable (US) : 2				
(i) Mauvaise (HUS): 1				

CONCEPTION DU S&E, MISE EN ŒUVRE ET UTILISATION

Critères	Sous-critères	Note du RAP	Validation OPEV	Justification / raison de l'écart / déconnexion / Commentaires
Conception du S&E	Conception du S&E			
	NOTE SUR LA CONCEPTION		2	Le dispositif était relativement clair mais les rôles n'ont pas été clairement définis
Mise en œuvre du S&E				
	NOTE DE MISE EN ŒUVRE		1	Le dispositif de suivi n'a pas bien fonctionné
	NOTE SUR L'UTILISATION		2	Certaines recommandations des missions de supervision n'ont pas été opérationnalisées. (déblocage de la CPN)
	OVERALL M & E PERFORMANCE SCORE		2	Peu satisfaisant

EVALUATION DE LA QUALITE DU RAP

Critère	RAP-EVN (1-4)	Commentaires
QUALITE DU RAP		
1. Degré et qualité de l'exhaustivité des éléments de preuves et de l'analyse du RAP pour étayer les notations des différentes sections.	3	Globalement le RAP est de bonne qualité et les éléments de preuve justifiant les notes sont globalement disponibles.
2. Degré d'objectivité des notes dévaluation du RAP	3	Les notations sont globalement réalistes en dépit de quelques une jugées optimiste et qui ont fait l'objet de révision par la revue.
3. Degré de cohérence interne des notations d'évaluation du RAP ; inexactitudes ; incohérences (dans les différentes sections) entre les textes et les notations ; cohérence entre la note	3	Les notations du RAP sont globalement cohérentes dans ensemble quoi que quelques rubriques ont des notes différentes selon les partie du document.

globale et les notations des différentes composantes.		
4. Degré d'identification et d'évaluation des facteurs clés (internes et exogènes) et des effets inattendus (positif et négatif) ayant affectés la conception et la mise en œuvre	2	Le RAP a su identifier le contexte de crise alimentaire qui prévalait pendant la préparation du projet ainsi que la nécessité d'une meilleure coordination des actions entre bailleurs de fonds ce qui contribué à la mise œuvre satisfaisante des réformes.
5. Adéquation du traitement des mesures de sauvegarde, des questions fiduciaires et de l'alignement et l'harmonisation.	3	Les questions fiduciaires et les aspects liés aux principes de la Déclaration de Paris ont été abordés de façon satisfaisante par le RAP
6. Degré de solidité des processus de génération et d'analyse des données (y compris les taux de rentabilité) en appuie à l'évaluation du RAP.	3	Le processus de génération des éléments d'analyses a été assez rigoureux et les moyens de vérification existent. La nature du projet ne nécessite pas de calcul du taux de rentabilité
7. Adéquation globale de l'accessibilité des éléments de preuves (à partir du RAP, y compris les annexes et les autres données fournies)	3	l'essentiel des éléments de preuve et sources d'informations existent soit dans le RAP ou dans ses annexes.
8. Dans quelle mesure les enseignements tirés (et les recommandations) sont claires et fondés sur l'évaluation du RAP (éléments de preuve et analyse)	3	Le RAP a su tirer des recommandations pertinentes en rapport avec la mise en œuvre du projet.
9. Degré de clarté et d'exhaustivité du RAP	3	Le RAP a respecté le format en vigueur de la Banque et est assez clair
Autres (à spécifier)		
Note sur la qualité du RAP	3	La qualité du RAP est satisfaisante
Conformité du RAP avec les directives (RAP/OM ; OPEV)		
1. Délais de livraison du RAP (A temps = 4; en retard = 1)	1	Le RAP a été posté sur PCR box le 31/12/2010, soit 12 mois après la date d'achèvement du projet. Par conséquent, le RAP n'a pas été fourni dans les délais maximum de 6 mois après l'achèvement du projet conformément aux dispositions de la Banque.
2. Degré de participation de l'Emprunteurs, Co-financier et du Bureau Extérieur dans la préparation du RAP ***	3	La mission du RAP s'est entretenue également avec les partenaires co-financiers du PAS IV.
3. Autres aspects (à spécifier)	-	
Note sur la conformité du RAP	2	Peu satisfaisant